

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 549

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 549 12 juin 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann

549

Domaine public

Ras-le-bol statistique

Première page de ce numéro 459 de «Domaine Public»: les sujets dont nous avons envie de vous entretenir ne manquent pas, comme d'habitude. Comme d'habitude aussi, et on n'a pas fini de le reprocher aux rédacteurs de ce journal, les thèmes auxquels nous pensons ne comptent pas parmi les plus «faciles», l'organisation du deuxième pilier et cet affrontement intense qui émerge enfin des coulisses encombrées de techniciens plus ou moins «objectifs», la bataille pour l'égalité des droits et cette espèce de brouillard dans lequel s'effacent les revendications légitimes des femmes, la hausse du taux hypothécaire, bien sûr (même si la presse qui a pignon sur rues a volontiers consacré des colonnes à ce problème brûlant), entre autres.

Pour tout cela, pourtant, nous avons le temps... et le lecteur aussi, espérons-le! Aujourd'hui, quelques lignes de ras-le-bol statistique, quelques lignes d'énerver du profane en mal de compréhension autonome de la réalité politique et sociale du pays dans lequel il vit, quelques lignes du citoyen aux prises avec les communiqués officiels, avec les résumés de l'Agence télégraphique suisse, avec les «on apprend de source sûre», avec les «dans les milieux informés»...

Si vous avez un jour ou l'autre tenté de situer la Suisse dans les comparaisons internationales, vous vous êtes à coup sûr heurtés à ces colonnes de vides helvétiques faisant écho aux renseignements fournis par les autres pays, absence de données qui ne choque même plus, tellement elle est entrée dans les mœurs.

Ici ou là cependant, quelques précisions, un ou deux pourcentages, un ou deux totaux, qui font tache dans le désert statistique. Signes de bonne

volonté? Amorces de la transparence? Même là, on peut douter! Plutôt qu'une longue et ardue démonstration, quelques histoires sur le vif, authentiques comme il se doit.

Et tout d'abord un rappel célèbre.

En février 1977, l'Ofiamt, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, comme on sait, publie dans «La Vie économique» les premiers résultats de l'enquête menée auprès de 980 ménages pour établir le nouvel indice des prix.

Sur onze pages serrées, remplies d'explications, de commentaires, de chiffres et de pourcentages, on apprend tout sur ces 980 ménages. Tout, sauf la répartition complète par classes de revenus! L'article ne livre d'informations sur ce point que pour 913 ménages... Où sont passés les 67 autres ménages? L'Ofiamt ne le précise pas. Comme il se garde d'ailleurs d'indiquer qu'il y a comme un «trou».

Les statisticiens officiels deviendraient-ils à ce point suspects qu'il faille systématiquement refaire leurs additions?

A Berne, les explications sont quelque peu embarrassées: «Vous voyez, on manquait de place pour mentionner toutes les classes de revenus; mais on peut vous fournir les renseignements manquants». Et c'est ainsi qu'on apprend qu'il n'y a que sept ménages en 1975 qui disposaient d'un revenu inférieur à 2000 francs par mois, mais douze qui gagnaient 9000 francs et plus!

Bref, n'insistons pas trop sur les nombreuses autres statistiques périodiques concernant les salaires des ouvriers et des employés. Comme par hasard, les premières sont régulièrement données en gains à l'heure (même si les ouvriers sont en majeure partie mensualisés) alors que les secondes indiquent les gains mensuels. D'où, évidemment, des difficultés sérieuses pour établir la moindre des

SUITE ET FIN AU VERSO